



COMMUNE DE RUSSIN

COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DE L'EXERCICE 2014



Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2014.

Alain Hutin
Maire

AVANT-PROPOS

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

L'année 2014 aura été marquée par de nombreux sujets d'importance, les deux fontaines, du cimetière et de la Croix de Plomb sont rénovées, l'autorisation du parking et du réaménagement de la place communale a été délivrée après de nombreux mois de négociations, la réfection de la route des Molards, bien que pas encore terminée, aura bien occupé nos soirées.

Mais plus que les nombreux travaux exécutés et puisque nous arrivons déjà à la fin de cette législature, c'est le travail accompli par les Conseillères-ers municipales-aux et par nos deux employés communaux que ce rapport administratif permet de saluer. D'une part, pour la bonne tenue des débats, ceux-ci se sont déroulés dans un parfait respect des règles de notre fonction et seul l'intérêt général a été pris en compte, chacun laissant ses intérêts particuliers de côté. Pour le personnel de notre commune, la quantité de travail augmente sans cesse et comme cela a déjà été mentionné à de nombreuses reprises, la situation ne pourra durer encore très longtemps sans modifier notre fonctionnement.

Je souhaite également remercier chaleureusement les deux adjoints qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont répondu présents à toutes les sollicitations, sans leur travail et leur soutien au quotidien, la commune ne pourrait pas fonctionner correctement.

Dès l'année prochaine, la nouvelle constitution l'a voulu ainsi, le fonctionnement du municipal va changer. Nous aurons trois Conseillers municipaux de plus et le travail des commissions sera renforcé, puisque la Présidence de celles-ci devra être assurée par des membres du Conseil, les exécutifs n'ayant plus le droit de cumuler les fonctions.

C'est en me réjouissant de poursuivre nos projets avec le même état d'esprit et d'accueillir les trois Conseillers municipaux qui nous rejoignent pour une législature qui s'annonce très intéressante que je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain HUTIN
Maire

EXECUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal pour la législature 2011-2015 est composé comme suit :

Exécutif

M. Alain Hutin, maire. Dicastère : administration, finances, informatique, urbanisme, état civil, sécurité, militaire

Mme Suzanne Serafini, adjointe. Dicastère : bâtiments, scolaire, culture, social, jeunesse, sport

M. Olivier Favre, adjoint. Dicastère : emplacements, routes, voirie, cimetière, feu, agriculture

Conseillers municipaux

Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, Suzanne Serafini MM. Sébastien Delesderrier, Olivier Favre, Alain Hutin (Président), Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers.

FORMATION DES COMMISSIONS

Dix commissions permanentes chargées d'étudier les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal ont été formées par :

Finances : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Alain Hutin, Président
 M. Sébastien Delesderrier, Membre
 Mme Sylvie Desbaillet, Membre
 M. Olivier Favre, Membre
 M. Claude Membrez, Membre
 Mme Marcy Rossi, Membre
 M. Daniel Sandmeier, Membre
 Mme Suzanne Serafini, Membre
 M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Urbanisme : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Alain Hutin, Président
 M. Sébastien Delesderrier, Membre
 Mme Sylvie Desbaillet, Membre
 M. Olivier Favre, Membre
 M. Claude Membrez, Membre
 Mme Marcy Rossi, Membre
 M. Daniel Sandmeier, Membre
 Mme Suzanne Serafini, Membre
 M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Sécurité : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Alain Hutin, Président
 M. Sébastien Delesderrier, Membre
 Mme Sylvie Desbaillet, Membre
 M. Olivier Favre, Membre
 M. Claude Membrez, Membre
 Mme Marcy Rossi, Membre
 M. Daniel Sandmeier, Membre
 Mme Suzanne Serafini, Membre
 M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Routes, voirie et agriculture : Dicastère d'Olivier FAVRE, adjoint

M. Sébastien Delesderrier, Membre
Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Daniel Sandmeier, Membre

Emplacements communaux, cimetière : Dicastère d'Olivier FAVRE, adjoint

M. Claude Membrez, Membre
M. Daniel Sandmeier, Membre
M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Gestion des déchets : Dicastère d'Olivier FAVRE, adjoint

M. Claude Membrez, Membre
Mme Marcy Rossi, Membre
M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Bâtiments : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Sébastien Delesderrier, Membre
Mme Marcy Rossi, Membre
M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Ecole : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Claude Membrez, Membre
Mme Marcy Rossi, Membre

Culture, Social, loisirs, Jeunesse, sport : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Sébastien Delesderrier, Membre
M. Daniel Sandmeier, Membre

Impôts : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Olivier Favre, Membre
M. Sébastien Delesderrier, Membre
M. Claude Membrez, Membre
M. Rinaldo Amacker, Fiduciaire

La commission de réclamation sur la taxe professionnelle formée de 5 personnes a pour but de trancher en cas de contestation.

Les personnes suivantes en font partie :

M. Alain Hutin, Mmes Marcy Rossi, Suzanne Serafini, MM. Sébastien Delesderrier, Claude Membrez.

PARTICIPATION COMMUNALE

Service du feu (Dardagny/Russin)	Olivier Favre	Sylvie Desbaillet
Protection civile (Meyrin/Mandement)	Alain Hutin	
PGEE (plan général d'évacuation des eaux) Mandement	Alain Hutin	
Noctambus	Suzanne Serafini	
Communication journal « Russinfo »	Alain Hutin	Tout le conseil

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé à 9 reprises et a discuté des principaux points suivants : Le Conseil municipal a été présidé de janvier à décembre par M. Alain Hutin.

<u>Dates</u>	<u>Délibérations</u>
25 février	Approbation de la proposition de délibération concernant un crédit supplémentaire budgétaire en vue de la modification du mur de contention qui longe le chemin du cimetière ainsi que le dispositif de drainage et d'écoulement des eaux claires. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ledit dépassement.
15 avril	Approbation de la proposition de délibération afin de procéder à un amortissement complémentaire sur la part restant de «Rénovation de l'école de Russin». Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ladite proposition.
13 mai	Approbation du compte de fonctionnement 2013 de la commune – délibération (Fr 3'518'030.25 aux charges et de Fr 4'708'093.62 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr 1'190'063.37), à l'unanimité, approuve le compte de fonctionnement 2014. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.
	Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2013 et des moyens de les couvrir – délibération. Le conseil municipal a accepté à l'unanimité des membres présents les crédits budgétaires supplémentaires 2013 pour un montant de Fr 1'178'339.40, ces crédits supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.
	Approbation des comptes de l'exercice 2013 du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve les comptes dudit regroupement.
	Approbation des comptes de l'exercice 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Satigny Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve les comptes de ladite Fondation.
	Approbation des comptes 2013 de la Fondation du logement de la commune de Russin. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.

04 novembre Approbation du budget de fonctionnement 2015 pour un montant de Fr 3'019'320.00 aux charges et de Fr 3'027'200.00 aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr 7'880.00. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.

Approbation du montant de la taxe professionnelle communale 2015. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.

PERSONNEL COMMUNAL

Administration et comptabilité

: Mme Marilène Demierre, secrétaire générale (60%)

Fiduciaire

: M. Rinaldo Amacker

Employé communal

: M. Alvaro Marques (100%), dont 20% pour la Fondation, concierge des immeubles de la Fondation du logement de la commune de Russin

Personnel temporaire

: De février à mars 2014, engagement temporaire de Mme Anna Campos, adressée par le service de l'emploi, pour effectuer le classement des pièces comptables (archives)

Archives

: Mme Noëlle Vuadens a terminé le classement des archives communales, elle a réalisé un énorme travail durant de très nombreuses années. Le local est à saturation, un nouveau est prévu avec la construction du parking

POPULATION

Utilisation du sol (1)	Date	Russin		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2004	495	100.0	24'583	100.0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		67	13.5	9'409	38.3
Surfaces agricoles		263	53.1	11'162	45.4
Surfaces boisées		104	21.0	3'506	14.3
Surfaces improductives		61	12.3	506	2.1

Nombre d'habitants par localité



Population résidante selon l'origine et le sexe Situation à fin mai 2014

Commune	Suisse			Etrangers			Hommes	Femmes	Total	%	%
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total					
37 Russin	192	178	370	66	61	127	258	239	497	48.1	25.6
37.00.010 Molards	7	9	16	3	2	5	10	11	21	52.4	23.8
37.00.020 Russin - plateau	5	2	7	7	4	11	12	6	18	33.3	61.1
37.00.030 Verbois	27	28	55	5	7	12	32	35	67	52.2	17.9
37.00.040 Teppes-du-Biolay	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37.00.050 Russin - village	153	139	292	51	48	99	204	187	391	47.7	25.4

Source : OCSTAT-OCP

Population résidante	Date	Russin		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2013	489	100.0	476'006	100.0
Densité de population (habitants au km ²)		1.0	///	19.0	///
Population selon le sexe					
Hommes		257	52.6	230'341	48.4
Femmes		232	47.4	245'665	51.6
Population selon l'origine					
Genevois		229	46.8	168'505	35.4
Confédérées		135	27.6	112'878	23.7
Etrangers		125	25.6	194'623	40.9
dont Union européenne		99	20.2	125'272	26.3
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		110	22.5	100'116	21.0
20 - 64 ans		305	62.4	297'858	62.6
65 ans ou plus		74	15.1	78'032	16.4
dont 80 ans ou plus		15	3.1	22'588	4.7

Doyenne de la commune (et du canton)
Doyen de la commune

Mme Augusta Buhler (née le 26.05.1907)
M. Auguste Rossi (né le 03.04.1913)

CHOMAGE

	Déc 2004	Déc 2005	Déc 2006	Déc 2007	Déc 2008	Déc 2009	Déc 2010	Déc 2011	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2014
Nombre de personnes	4	6	4	5	4	8	7	8	7	9	10

Au niveau cantonal : 12'817 chômeurs inscrits (moyenne annuelle)

PROMOTIONS CITOYENNES

Huit nouveaux citoyens ont été invités à se rendre aux promotions civiques le 24 février 2014 organisées par la Ville de Genève au Théâtre du Léman. Cette cérémonie a accueilli tous les jeunes suisses et étrangers, majeurs en 2014. Cinq jeunes russinois ont répondu présent et ont été accompagnés en ville par Alain Hutin, maire, Suzanne Serafini et Olivier Favre, adjoints.

ÉTAT CIVIL

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Procédures préparatoires au mariage	0	2	2	4	1	3	1	2	1
Mariages célébrés	15	17	18	24	8	11	9	11	4
Naissances (survenues dans la commune)	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Décès (survenus dans la commune)	0	1	2	0	3	3	1	3	4
Changement de nom	0	1	2	0	0	1	0	0	1
Reconnaissance		2	1	1	1	0	0	0	1
Actes d'origine délivrés	2	0	1	7	2	4	0	3	1
Actes d'état civil délivrés	24	36	35	45	28	49	25	39	28
Cartes d'identité délivrées (*)	97	51	47	50	37	30	30	23	27
Enregistrement d'un partenariat						1	0	0	0
Déclaration concernant l'autorité parentale conjointe									1
Naturalisations ordinaires						2	2	0	0

Depuis le 1^{er} janvier 2002, et ceci dans le but de se conformer aux directives fédérales, notre office d'état civil ainsi que ceux des communes de Dardagny et Satigny ont été regroupés en un office intercommunal sous l'appellation « Office d'état civil du Mandement » avec pour siège la Mairie de Satigny, sous la responsabilité de M. Olivier Saillet, officier d'état civil.

Au 1^{er} juillet 2014, le regroupement du Mandement a fusionné avec celui de la commune de Meyrin.

Malgré ce regroupement, les mariages peuvent continuer à être célébrés comme auparavant dans les 3 communes par l'Officier d'état civil titulaire ou par les membres des exécutifs, pour autant que ces derniers aient adhéré à l'Association des Officiers et Fonctionnaires de l'Etat Civil.

A noter également que depuis le mois d'avril 2011, les communes tiennent elles-mêmes le registre des habitants pour les Confédérés.

(*)Les communes ne délivrent plus les passeports depuis avril 2010. Ces derniers doivent être commandés directement à l'Office Cantonal de la Population.

NATURALISATION

Au cours de l'année, aucune demande de naturalisation ne nous est parvenue.

ECOLE

La rentrée 2011 marque le début de l'harmonisation de la scolarité obligatoire au niveau suisse. (HarmoS)

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles infantine et primaire sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.

Dès la rentrée 2014 : Introduction des cours le mercredi matin pour les élèves des 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires, les cours d'anglais, gymnastique et art visuel sont proposés.

Mme Charlotte Slettenhaar a remplacé Mme Douchka Deshusses.

Effectifs des classes en 2014-2015 (regroupement scolaire avec Russin depuis 1973)

Ecole de Russin

1P et 2P	Mme Carrel-Pharisa	12 + 6 = 18	34 élèves
1P et 2P	Mme Slettenhaar	12 + 4 = 16	

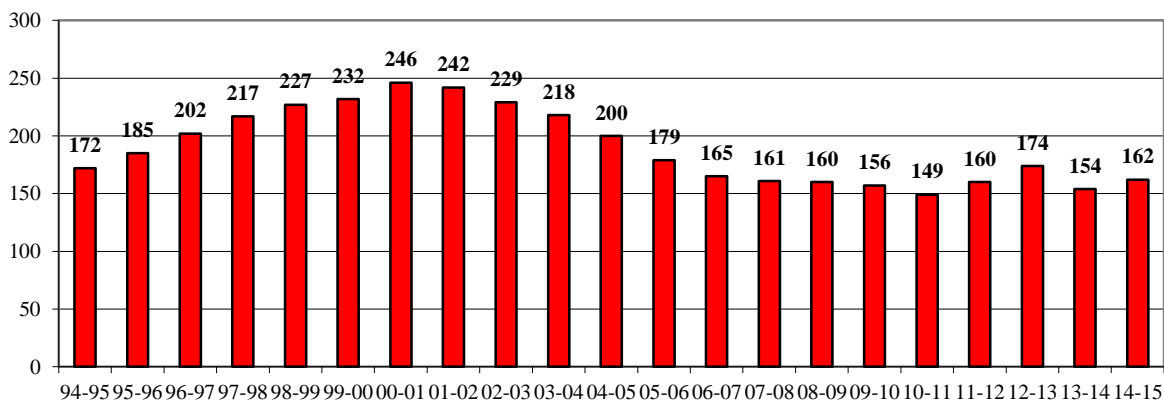
Ecole de La Plaine

3P	Mme Noverraz	22	41 élèves
4P	Mme Haeberlin	19	

Ecole de Dardagny

5P et 6P	M. Thorimbert	13 + 10 = 23	87 élèves
5P et 6P	M. Pinton	14 + 8 = 22	
7P	Mme Frauchiger	19	
8P	Mme Wälti & Mme Lutz	23	
total élèves des 3 écoles		162	

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} janvier 2014.

Conseil d'établissement scolaire de Dardagny - La Plaine - Russin : Les représentants de notre commune sont : Rosa Tardin, école de Russin, Duyminh Than et Karin Nussberger, école de La Plaine, et Murielle Sermet Vasey pour l'école de Dardagny. Ce conseil comprend également quatre enseignants et un membre de chaque exécutif (Russin et Dardagny). Son rôle consiste notamment dans l'échange de tout sujet relatif à l'intérêt des élèves et en lien avec l'amélioration du climat de travail au sein des établissements de La Plaine / Dardagny / Russin. Dès la rentrée 2013, Vivienne Wälti a été nommée maîtresse adjointe (MA) en remplacement de Maurice Morisod.

Association des parents d'élèves (APE) : Depuis septembre 2014, son comité est formé de Mafalda Dos Santos, Présidente, Florence Locatelli, Vice-Présidente, Patricia Garnier, Secrétaire et Frédéric Schneuwly, Trésorier.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour l'organisation de la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied, deux fois par année, d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Fête des promotions : Cette manifestation s'est déroulée cette année à Dardagny, en date du samedi 28 juin. Elle regroupe les élèves des écoles de Dardagny, La Plaine et Russin. Un cortège est parti de la cour du Château pour rejoindre la salle polyvalente au son des fifres et tambours du groupe l'Empro. Le BBDR a une fois encore assuré la partie musicale de la cérémonie. La tenue de la buvette et l'organisation du repas ont été confiées à la Jeunesse mixte de Dardagny-Russin. L'APE s'est occupée de l'organisation des jeux.

Cycles d'Orientation : La rentrée 2014-2015 a enregistré 6 nouveaux élèves qui fréquentent le CO de Montbrillant. La commune a ainsi octroyé 10 subventions de Fr. 300,- sur les abonnements CFF/TPG.

Activités parascolaires, encadrement des enfants : Nous relevons cette année en moyenne une participation d'environ 30 enfants par jour qui sont accueillis, dans l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine de 15h50 à 17h50, sous la responsabilité de Joëlle Di Giorgi, Emmanuelle Wenger, Rita Passaseo-Grunig et Mathieu Reichert, animateurs du GIAP.

Restaurant scolaire : L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et est présidée par Mme Anne Gros. La commune participe par la mise à disposition des locaux, le règlement de la subvention annuelle du GIAP et la prise en charge des salaires de Mme Cathy Bornet, chargée de la mise en place, de réchauffer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle, et de Mme Carmelina Barradas Riccio, employée aux cuisines scolaires depuis le 25 août. Le service est assuré par 4 animatrices du GIAP et dix bénévoles qui se relaient. Nombre d'enfants inscrits : 82 (54 de Dardagny/La Plaine – 20 de Russin – 8 de France voisine). Coût d'un repas : Fr. 12,50 (décomposé de Fr. 9,- pour le repas et Fr. 3,50 pour le GIAP). La participation de la commune de Russin pour le restaurant scolaire s'élève à Fr. 6'024,-. Coût des prestations du GIAP à charge de la commune: Fr. 36'881.00.

Bus pour le regroupement scolaire : Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2014 : Fr. 20'784,-. Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. La subvention du DIP s'élève à Fr. 10'392,-, c'est-à-dire le 50% du coût.

Bus pour les cours de gym : Les communes de Dardagny et Russin prennent en charge, depuis 2002, le transport d'élèves des écoles de La Plaine et de Russin aux leçons de gymnastique à la salle polyvalente (Fr. 2'240,- pour 2014, participation de la commune de Russin : Fr. 746,-). Ces transports sont assurés par l'entreprise Meyer Transports SA depuis le 1^{er} octobre 2006.

Passage sous voies : Dans le cadre de la modernisation de la ligne, les barrières électriques ont été changées en 2014. La variante du passage inférieur a été abandonnée. La salle d'attente est maintenue, elle est classée à l'inventaire du Patrimoine (SMS).

GARDERIE

Décompte et statistique 2013/2014 (du 01/09 au 31/08)		Fr.	Fr.
Recettes	Participation des parents		51'745
Dépenses	Salaires (y. c. charges sociales et assur.)	208'115	
	Assurances RC enfants	337	
	Loyer locaux	13'084	
	SIG	293	
	Taxes téléphones / frais postaux	630	
	Frais divers, petit matériel	7'688	230'147
Coût à la charge des communes			178'402
Répartition en fonction des présences des enfants (domicile) :		Dardagny	145'576
		Russin	32'826

Taux moyen de fréquentation par demi-journée = 10,9 enfants par demi-journée.

Coût à charge des communes, par enfant à la demi-journée : Fr. 55.50.

Mme Rachel Morel est la responsable du jardin d'enfants depuis le 1^{er} janvier 2007. Mmes Françoise Jotterand, Fabienne Piller, Nathalie Delisle et Estella Rodriguez (depuis le 1^{er} octobre 2014) sont ses collaboratrices. Mlle Sophie Sousa de Lima effectue un stage de maturité pour aide-éducatrice au sein de la garderie.

La commune de Russin a été approchée par la commune de Dardagny pour la création d'une crèche à La Plaine dans le projet du Plan du Rhône à la route de Challex. Date d'ouverture prévue début 2017.

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés de Russin :

Paysannes et femmes rurales de Russin
Fête des vendanges
Papyrus, groupe de recherches historiques de Russin
Pompiers de Russin
Club de couture de la paroisse

Président(e) ou responsable

Sylvie Desbaillet
Christian Tièche
Noëlle Vuadens
Cap Frédéric Hiller
Lucienne Porchet

Société sportive Russin-Dardagny :

FC Donzelle

Pierre-Yves Zumbach

Sociétés culturelles et diverses Russin-Dardagny :

Big Band Dardagny-Russin
Association Amarcordes
Jeunesse mixte Dardagny-Russin
Association des parents d'élèves (APE)

Eddy Jotterand
Michel Kiener
Ludovic Penet
Mafalda Dos Santos

Société du Mandement :

Société des Carabiniers réunis Satigny-Dardagny-Russin

Luc Vesin

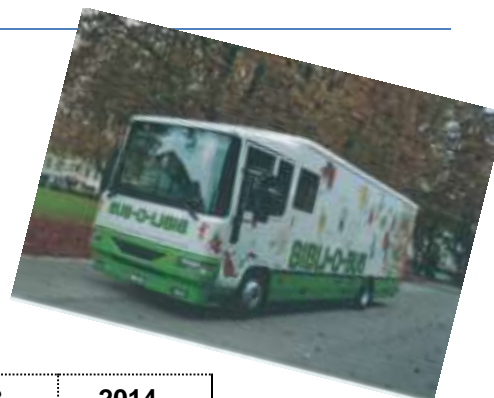
ACTIVITES SPORTIVES

Sorties Mercredis de ski 2014 - Satigny-Russin-Dardagny

Ces journées vont être remplacées par des sorties le samedi dès 2015.

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la Commune une fois par mois le lundi de 14h00 à 17h00h depuis septembre 2011 dans le préau de l'école de Russin. La prestation annuelle pour 2014 s'élève à Fr. 8'689.—.



	2012	2013	2014
Livres prêtés aux adultes	64	47	80
Livres prêtés aux enfants	483	535	426
Totaux	547	582	506
Inscriptions adultes	6	1	0
Inscriptions enfants	1	2	0
Fréquentation moyenne par tournée	28	36.4	28
Fréquentation totale adultes + enfants (pers.)	310	328	258
Nombre de passages du bibliobus	11	9	9*

(*) 1 x annulé pour cause de neige

Manifestations culturelles et autres

« Fête de la Mémère hiver » organisée pour la première fois par les femmes paysannes et rurales de Russin.



Accompagnée des enfants, elle arrive enfin !



Nos pompiers sont vraiment sur tous les fronts

Contes à rebours : Dans la tradition des veillées d'autrefois, les portes des maisons de la commune se sont ouvertes cette année encore, pour y accueillir conteurs et conteuses, ainsi que tous ceux qui avaient envie de replonger un peu dans le passé. Ces soirées ont eu lieu du 1^{er} au 23 décembre. Chaque soir, les contes à rebours s'ouvrent vers l'Inconnu... La dernière soirée débute par un rendez-vous donné dans la cour du château ; ensuite les participants se sont rendus à la chapelle de Malval par une marche au flambeau via le chemin de la Côte. A noter que l'illustration du programme a été offerte par Albertine Zullo Gros. Nos remerciements vont au groupe des organisatrices. Depuis plusieurs années, la commune soutient cette activité. En 2014 : Fr. 720.--.

Concerts de musique classique : L'association Amarcordes a organisé 7 concerts dans la salle des Chevaliers du château à Dardagny. Subvention annuelle pour Russin: Fr. 500.--.

Festival des arts vivants à Russin le 6, 7 et 8 juin 2014: Très belle fréquentation pour ce festival, l'emplacement était très bien aménagé. Le choix important du programme susceptible d'intéresser un public de 3 ans à 77 ans a été couronné de succès. Une somme de Fr 1'000.— pour 2014 a été attribuée afin de soutenir ce festival.

Association des Parents d'Elèves le 6, 7 et 8 juin 2014 : Animation dans le cadre du Festival Champêtre des arts Vivants. Une somme de Fr 500.— a été attribuée. Merci à tous ceux qui ont œuvré.

Fête de la Musique : 20 juin 2014 : Organisée par les paysannes et femmes rurales de Russin avec projection sur écran géant du match Suisse-France. Concert et bal gratuit avec « Hit in the Box » Bravo aux organisateurs, artistes et bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette merveilleuse soirée à Russin.

Fête du 1^{er} août : s'est déroulée cette année à Russin. Cérémonie officielle présidée par M. le maire Alain Hutin et allocution de M. Michel Balestra, Président du Conseil d'administration des Services industriels de Genève. Clôture de la cérémonie officielle par un feu d'artifice. La soupe traditionnelle et les grillades sont servies par les sapeurs-pompiers ; les femmes paysannes ont confectionné et vendu des pâtisseries. Un bal populaire gratuit, animé par Nicolas Tankoff, chanteur-musicien a divertifié les participants de cette manifestation.

24 août – repas estival : 23^{ème} édition du repas estival. Quelques 188 russinoises et russinois (env. 50% de la commune) se sont retrouvés le dimanche à midi à La Guignette, près de l'observatoire, chemin des Teppes du Biolay / Etang Paul Gérodet, pour ce traditionnel repas. Les plus courageux sont partis de la mairie à vélo ou pied.

Nos habitants ont pu apprécier un repas campagnard concocté par les conseillers et leurs conjoints tout ceci sous la houlette de notre charmante adjointe, Mme Suzanne Serafini. Merci à tous ceux qui ont œuvré afin que cette magnifique journée pleine de gaieté reste parmi les moments privilégiés de notre vie communale.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : 52^{ème} Fête des vendanges à Russin (voir page 26)

Autres manifestations diverses

Samedi 25 janvier	Bal de la Jeunesse « La Jeunesse fait du ski »
Dimanche 9 février	Spectacle pour enfants à Russin par « Le Clown Tchapolata »
Samedi 15 mars	Troc de printemps de l'APE - Salle polyvalente de Dardagny
Dimanche 23 mars	« Fête de la Mémère hiver »
Mardi 8 avril	Marché de Pâques par l'Ecole de Russin
Samedi 17 avril	Concert annuel du Big-Band de Dardagny-Russin – Salle polyvalente de Dardagny
Du 10 au 17 mai	Exposition vernissage par Mary Beth à la salle des sociétés
Vendredi 23 mai	Fête des voisins
Samedi 24 mai	Journée « Caves ouvertes »
Samedi 14 juin	Vide grenier communal dans la cour du Château à Dardagny
Vendredi 20 juin	Fête de la Musique
Samedi 28 juin	Fête des promotions
Samedi 19 juillet	Bal des Vignerones au CHAD
Dimanche 24 août	Repas estival
Samedi 13 septembre	10 ^e anniversaire de la Jeunesse mixte Dardagny-Russin - Salle polyvalente à Dardagny
20 et 21 septembre	52 ^{ème} Fête des vendanges
18 et 19 octobre	Course de Côte de Verbois
Samedi 1 ^{er} novembre	Troc d'automne de l'APE - Salle polyvalente à Dardagny
Samedi 29 novembre	Décoration du sapin de Noël et soupe populaire offerte aux habitants de Russin
Dimanche 07 décembre	Marché de Noël aux hangars Rothis et Porchet

SERVICE SOCIAL

Distribution de fleurs, chocolat et de bouteilles aux aînés : A l'approche de Noël, l'exécutif a effectué sa traditionnelle tournée le 13 décembre 2014 chez 9 personnes âgées, seules ou malades. Ces visites sont toujours attendues et donnent l'occasion d'échanges d'idées très appréciées.

Repas offert aux aînés : Le 20 novembre 2014, pour cet agréable rendez-vous annuel, nos 46 aînés ont été conviés à la salle communale. Le thème de la journée « Les Travaux ». Ils ont apprécié le repas confectionné par Lydia et Luis Goncalvez du café-restaurant « Le Vignoble Doré ». Ils ont pu savourer panaché de poissons sur lit d'épinards sauce vierge, bœuf stroganoff, pâtes au basilic, panier de légumes frais, trilogie de fromages, tarte au citron coulis de mangue, café et pousse-café. Comme à leur habitude, les enfants de l'école enfantine ont apporté la fraîcheur de leurs chants à nos aînés. Concernant l'animation, ce fut une innovation avec un quizz musical animé par M. Olivier Favre et un quizz « Les constructions ».

Voyage des aînés : Mme Isabelle Guyot, adjointe de Dardagny et Mme Suzanne Serafini, notre merveilleuse adjointe, ont organisé la sortie annuelle des aînés le 20 mai 2014 pour une journée qui avait pour but la visite du Musée olympique à Lausanne ainsi que l'Alimentarium à Vevey. 59 personnes y ont participé, accompagnées des Autorités de Dardagny et Russin.

Familles d'accueil pour les enfants : La commune n'a pas rejoint la structure de « L'accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Pour adhérer à cette structure un montant de Fr. 5'000.— est demandé. Il n'y a pour l'heure aucune famille d'accueil de la commune inscrite auprès de cette association. Si le besoin se fait ressentir, la commune soutiendra les mamans de jour.

Centre Actions sociales et jeunesse / Meyrin : Depuis début 2007, notre commune dépend du CASS Meyrin.

Dons pour associations en Suisse: Nous avons effectué des dons à 34 œuvres de bienfaisance en Suisse pour Fr 9'000.— :

Solidarité femmes	200.00	Fondation Aigues-Vertes	200.00
Fond. Privée d'entraide (HUG)	2'500.00	Le Caré	200.00
La Coulou	200.00	Armée du Salut	200.00
Pro Infirmis	200.00	Hôpiclown	200.00
Terre des Hommes	200.00	La Main tendue	200.00
Clair Bois	200.00	Nez rouge	200.00
Carrefour	200.00	Centre social protestant	200.00
Ass. lecture et compagnie	200.00	Ligue contre le cancer	200.00
La Croix-Rouge	200.00	Stop Suicide	200.00
Club en fauteuil roulant	200.00	Les Schtroumpfs	200.00
Association Virgule	200.00	Association un enfant, un cadeau	200.00
Bateau de Genève	200.00	Caritas	200.00
L'Orangerie	200.00	Paroisse Protestante	200.00
Ass. Alzheimer	200.00	« Souhait d'un défunt »	
Communauté des chiffonniers	200.00	Association aveugles & malvoyants	200.00
		FGLM, fond. Gen. Mucoviscidose	200.00
Asso. Genevoise malentendants	200.00	Fondation CAP LOISIRS	200.00
Fondation Foyer Handicap	200.00	Terre des hommes « marche de l'espoir, par rapport au nbre de participants	100.00

Dons pour aide humanitaire à l'étranger :

Aide Philippines 200.00

**FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY
POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « RESIDENCE MANDEMENT »**

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées "Résidence Mandement". Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998. Directrice : Lijana Krsteva.

Résidence du Nant d'Avril

Maison pour personnes âgées à Satigny atteintes de déficiences tant physiques que mentales - 38 lits - Directrice : Brigitte Mottet.

Comptes de la Fondation

		Comptes 2013	Comptes 2014
<u>Produits</u>	Location immeuble	624'000.00	624'000.00
	Intérêts actifs	1'814.75	1'007.05
	Produits divers	170.20	0.00
	Rétrocession DSR sur repas	20'921.40	22'623.60
	Total des produits d'exploitation	646'906.35	647'630.65
<u>Charges</u>	Entretien, réparation installations fixes	45'152.21	40'488.40
	Frais de bureau, administration	4'320.00	8'020.00
	Assurances	16'005.35	16'059.30
	Investissements (non activés)	3'744.00	9'519.48
	Cadeaux résidents + personnel pour fête 15 ans résidence Mandement	12'756.69	0.00
<u>Charges financ.</u>	Intérêts hypothécaires	0.00	0.00
	Frais bancaires	17.00	16.00
<u>Amortissement- Réserve</u>	Immeuble, agencement, matériel	271'860.02	278'511.79
	Total des charges d'exploitation	353'855.27	352'614.97
	Bénéfice d'exploitation	293'051.08	295'015.68
<u>Ch./pr. hors exploitation</u>	Constitution réserve grands travaux	-196'000.00	-196'000.00
	Bénéfice de l'exercice	97'051.08	99'015.68
		2013	2014
<u>Résultat net</u>	Résidence du Mandement	33'926.36	3'458.62
	Résidence du Nant d'Avril	49'871.82	7'713.77

Les travaux du nouvel EMS de la route de Challex à La Plaine ont débuté cette année.

BATIMENT

Principaux travaux effectués

Mairie de Russin

Travaux de peinture sur la porte d'entrée de la mairie par l'entreprise Francioli : Fr. 851.75

Bâtiment scolaire

Remplacement des tapis de gymnastique: Fr 2'282.--

ROUTES – EMBLEMENTS COMMUNAUX

L'hiver 2014 a été clément avec tout de même un peu de neige. Pelle et sel ont contribué pour le nettoyage de nos routes.

L'entretien courant de notre réseau routier se poursuit par la réparation de divers trous et fissures.

Principaux travaux d'entretien effectués

Route des Molards

Les travaux ont été adjugés à l'entreprise Maulini pour l'enterrement des lignes aériennes. Tous les tubes (gaz, électricité, Swisscom) sont enterrés, la pose des bornes hydrantes et des candélabres est terminée. Les travaux d'enrobés seront exécutés en 2015, dès la fin du chantier des Terrasses de Russin.

Une offre auprès de la maison Ertec a été demandée, notamment pour :

Réfection complète de l'enrobé avec marquage de places de parc par une ligne de pavés et un enrobé de teinte différente, identique aux bandes latérales pour piétons. Aménagement visuel de l'entrée du village pour le ralentissement des véhicules venant de la Chaumaz.

Le montant global de la réfection de la route, est estimé à environ Fr 750'000.—

Les SIG ont remplacé, dans sa totalité, la conduite d'alimentation d'eau sur l'ensemble de la route depuis le chemin des Mirottes jusqu'à la route du Mandement.

La construction de 19 appartements des « Terrasses de Russin » est terminée, réfection de la chaussée prévue en 2015.

Route des Bailleys et chemin de Serve

Remplacement des éclairages à lampes à vapeur de mercure (début 2015).

Marquages des « stop » route des Molards / Mandement / Croix-de-Plomb : Fr 490.--.

Création d'un parking semi enterré et aménagement de la place communale

Au vu du manque de places de stationnement dans la commune, les premières discussions ont été menées pour la création d'un parking sous le préau de l'école de Russin et l'aménagement de la place communale. Une étude de faisabilité pour le parking a été faite. La réalisation d'une maquette comprenant le parking selon les plans et l'aménagement de la place communale a été réalisée par le bureau d'architecte D2. Ces éléments ont servis à la séance d'information au public le 3 décembre 2012, séance qui a remporté un vif succès.

Sont prévues une entrée et une sortie qui se feront sur le chemin des Christophes par une faible pente, la capacité est de 39 voitures, conservation de 15 places en surface, un ascenseur et un escalier donnant sur la place du Mandement, une sortie pour piétons sur le chemin des Christophes,

la création de plusieurs locaux en sous-sol, nécessité de déplacer le poste de transformation de moyenne tension SIG, l'enlèvement de la citerne à mazout et l'alimentation au gaz de la chaudière, la suppression des marronniers du préau de l'école, transformation en surface réduite.

Suite à la séance d'information relative au projet de création d'un parking souterrain le 3 décembre 2012, l'accueil que la population a réservé audit projet a laissé présager que cette construction pourrait voir le jour.

Pendant l'année 2013, des études ont été poursuivies, aucune opposition n'a été faite, toutefois des précisions ont été demandées pour les aménagements extérieurs par le Service des monuments et sites.

Un comité d'évaluation des offres pour les mandats de réalisation d'ouvrage pour architecte et d'ingénieur civil (nommé par le Conseil) a été créé, il est composé de : M. Alain Hutin, maire, Mme Suzanne Serafini et M. Olivier Favre, adjoints, M. Didier Frossard, ingénieur civil, M. Daniel Stettler, architecte et Me Bertrand Reich, avocat.

Les conseillers municipaux Mme Sylvie Desbaillet, MM. Daniel Sandmeier et Pierre-Alain Wohlers ont accepté de participer aux travaux du comité.

Le mandat de direction des travaux avec cahier des charges a été attribué à l'architecte, M. Alain Dreier par la commune en date du 26 novembre 2013.

Le mandat d'ingénieur civil a été confié au bureau GEOS.

Le mandat du projet des aménagements extérieurs a été attribué au bureau Oxalis.

La demande d'autorisation a été déposée au début du mois d'août 2013, l'autorisation de la construction du parking a été délivrée le 04 septembre 2014.

CFF - barrières

Le conseil municipal s'est prononcé contre le projet du passage sous voies du chemin des Christophes, jugé trop onéreux.

Le passage inférieur actuel et des escaliers y accédant sont maintenus et de nouvelles barrières automatiques du passage (PN, chemin des Christophes) ont installées en 2014.

La maisonnette – salle d'attente a été classée à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.



EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Fontaine du cimetière :

La première étape des travaux a débuté octobre 2012 et a été achevée en automne 2014 à la satisfaction de tous. Ces derniers comprenaient la réfection complète du toit, du sol, des écoulements et de la place alentour (pose de bancs, bouteroues et plantations).

La modification du mur de contention longeant le chemin du cimetière ainsi que le dispositif de drainage et d'écoulement des eaux claires sur le chemin à hauteur de la fontaine a été fait.

Des aménagements ont été entrepris, sont prévus également 3 places de stationnement pour les visiteurs. Les travaux sont terminés.

Coût total avec mur de contention: Fr 267'000.--.



La fontaine restaurée

Fontaine Chemin de la Croix-de-Plomb

La fontaine du centre située au chemin de la Croix-de-Plomb comporte deux bassins. Suite aux gelées de 2011, des fissures ont été constatées sur l'un des bassins. Cette fontaine fait partie du patrimoine communal et doit être maintenue en état.

Travaux de charpente et couverture.

Les réparations du bassin et le sablage ont été effectuées.

Le coût global est Fr 50'000.--.



Avant restauration



Après restauration

Collecteur route des Molards hauteur M. Pfyffer

Intervention de l'entreprise Hominal pour effectuer une partie de l'hydrocurage et du fraisage dû à un problème de racines du saule.

Divers

Déneigement par l'entreprise Pottu – hiver 2013/2014 : Fr 300.--.

Décoration florale dans la commune : Fr 1'169.00.

Achat d'un souffleuse : Fr 3'230.--.

Congélateur : Nous évaluerons si nous devons réparer, ou remplacer, voire déplacer le congélateur dans le cadre du projet de parking.

Redevance annuelle 2014 des SIG pour l'utilisation du domaine public : Fr 17'093.35 (redevance de 15% sur Fr 113'955.62)

La redevance est basée sur la distribution d'énergie électrique des consommateurs établis dans notre commune (art. 32 de la LSI 2 35 qui stipule « la redevance s'élève à 15% des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur le territoire de la commune, encaissées pendant l'exercice considéré).

Bar de la Jeunesse Mixte de Dardagny-Russin : Le bar sous l'école a été mis à disposition de la Jeunesse mixte de Dardagny Russin.

Ce bar est mis à leur disposition pour autant qu'ils assurent la sécurité et le respect des voisins quant au bruit et à l'ordre dans le village.

CIMETIERE**Cimetière**

	Russin							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépôt d'urnes	2	1	3			--	1	2
Nombre d'inhumations	1	0	1	1	1	--	1	--

La numérisation du plan du cimetière a été réalisée

URBANISME

Préavis favorables donnés par la mairie à la police des constructions à la suite de demandes d'autorisations de construire

	Constructions	Rénovations – Transformations	Démolitions	Constructions	Rénovations – Transformations	Démolitions	Aménagement	Constructions	Rénovations – Transformations	Démolitions	Constructions	Rénovations – Transformations	Démolition et aménagement	Constructions	Rénovations – Transformations	Démolitions
	2010	2010	2010	2011	2011	2011	2011	2012	2012	2012	2013	2013	2013	2014	2014	2014
Rénovation et transformation d'une maison villageoise		4			2				5			4			1	
Réfection d'une toiture									2						1	
Agrandissement d'un manège ou maison		1		1				1								
Construction d'un bâtiment villageois / immeuble	2		1							1	2					
Installation de capteurs solaires en toiture	1			2				1	2							
Création de jour en toiture	1															
Création d'un balcon				1												
Cabanon de jardin				1				1								
Installation vérandas				1				1								
Aménagement des teppes							1									
Fontaine couverte													1			
Installation d'une station de mesure météorologique													1			
Remplacement de dégrilleurs, déplacement, modif. Et ajout d'une barrière													1			
Création chemin pour sortie de secours												1				
Réaménagement de la pointe sud d'une parcelle															1	
Construction d'un radier en béton et d'une surface en asphalte pour le stockage de matériel													1			

CANALISATIONS

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

En conformité avec la loi fédérale, nous avons débuté le cahier des charges en 2006 pour le PGEE en partenariat avec les autres communes du Mandement. La réalisation a été attribuée au Groupement GIPAC. Ce plan arrive à bout touchant, les phases II (concept) et III (mise en œuvre) sont soumises pour approbation au Conseil d'Etat.

Assainissement – diagnostique du réseau d'assainissement

La réalisation du concept d'entretien du réseau secondaire des égouts (obligation légale) a été faite.

Le réseau est conforme à la loi.

L'entretien de l'exutoire d'eaux pluviales en aval de la halte des CFF est à prévoir dans le courant de la prochaine législature.

VOIRIE

Levée des déchets

La levée se fait le vendredi en matinée. Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi.

Ferraille ménagère

Levée 3 fois par an : mois de février, mai et octobre. Seule la ferraille ménagère est acceptée (ferraille industrielle exclue).

Déchetterie

Emplacement : devant les locaux « feu » et « voirie », chemin des Christophes, bennes pour le papier, le verre, l'aluminium, le fer, les huiles, les textiles (habits et souliers), les piles et le PET, les cartouches d'imprimantes, les cartouches « Nespresso » et les ampoules électriques.

Containers à verre et papier

Répartis dans la commune : aux Baillets, chemin de Serve, route des Molards, chemin des Christophes, chemin de la Croix-de-Plomb.

Les déchets jardins sont à déposer sur la route des Molards et les branches d'arbres au chemin des Velours.

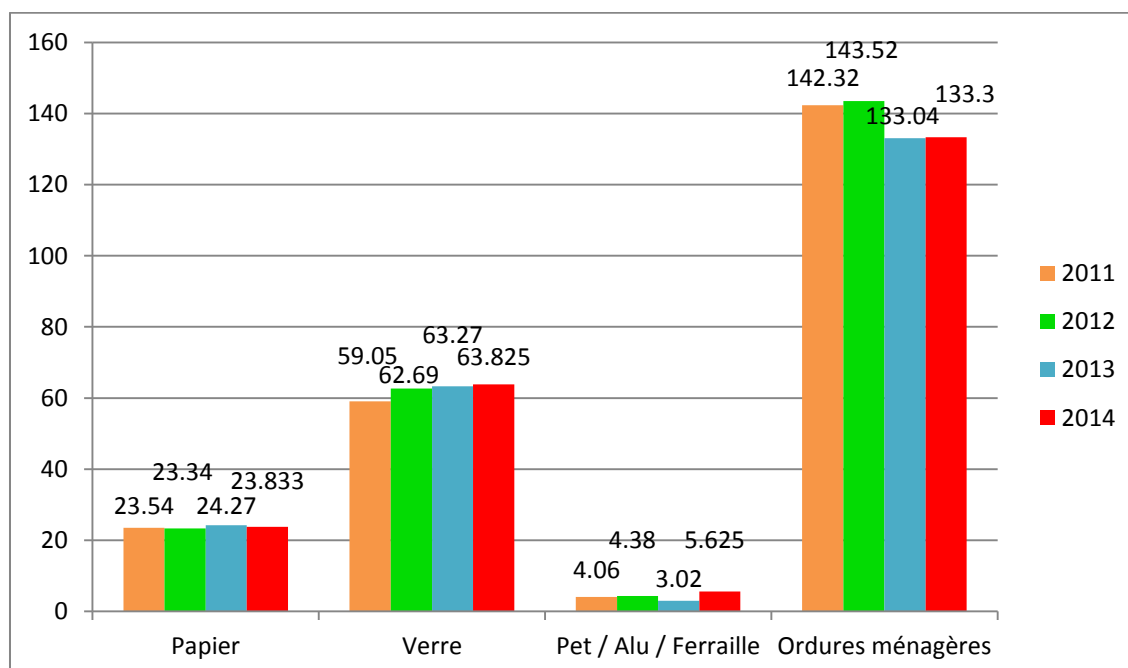
Les autres objets tels que meubles, pneus, appareils électriques, informatiques, matériaux de construction, bois peuvent être déposés gratuitement pour les privés à la décharge cantonale du Nant de Châtillon à Bernex du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30 et les samedis et dimanches de 09h30 à 17h00.

Afin de mieux les identifier, tous les containers de la commune ont été repeints : en bleu pour le verre, blanc pour le papier et gris pour les ordures ménagères avec leurs logos respectifs collés dessus.

Statistiques :

Déchets (en tonnes)	2011	2012	2013	2014	variations
Papier	23.54	23.34	24.27	23.83	- 1.8 %
Verre	59.05	62.69	63.27	63.83	+ 0.9 %
PET / Alu / Ferraille	4.06	4.38	3.02	5.63	+ 86.4 %
Ordures ménagères	142.32	143.52	133.04	133.30	+ 0.2 %

Comparaison tonnage déchets



L'entreprise Transvoirie s'occupe de la levée des ordures ménagères. Quant à l'entreprise Serbeco elle a pour mandat de vider les différents containers de tri de la déchetterie. Après une baisse du tonnage des ordures ménagères de 7,4 % entre 2013 et 2012, nous constatons une stabilité pour cette année.

L'objectif du conseil d'Etat est d'atteindre un taux de 50% de recyclage pour 2015. En 2013, le taux de recyclage pour Russin a été de 42.5% (contre 39.3% en 2012). La moyenne cantonale pour l'année 2013 est de 44.9%.

SERVICE DU FEU

La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

M. Frédéric Hiller a été nommé capitaine le 1^{er} janvier 2014 succédant au capitaine Antonio Guidi.

Au 31 décembre, la compagnie des sapeurs-pompiers n° 101 comprend 58 hommes (y compris les officiers).

L'année 2014 a été une année calme concernant les interventions de la compagnie. Une alarme a nécessité la mobilisation complète de la compagnie, le 26 juillet, après de fortes pluies, plusieurs inondations et coulées de boue sont signalées à La Plaine.

Neuf sapeurs ont rejoint la compagnie cette année.

Admissions :	Sap Conrad HUGHES
	Sap Damien RAMU
	Sap Lelio LA MACCHIA
	Sap Xavier GOTTRET
	Sap Nicolas GISCHIG
	Sap James SOUCHON
	Sap Michäel HUTIN
	Sap André GIRARDIN
	Sap Ricardo FERREIRA MARQUES
Radiation :	Sap Bastien MÜHLEMANN
Départ retraite :	App. Christian PAUCHARD

Interventions importantes de la compagnie :

26 juillet	Route de La Plaine 3	Alarme-inondation-coulée de boue
10 septembre	Route Mandement/frontière	Alarme-incendie-nature-détritus
13 septembre	Route Mandement/Brassu	Alarme-inondation-voie publique
14 septembre	Route Mandement/Brassu	Alarme-inondation-voie publique
30 décembre	Route Mandement 430	Alarme-incendie-feu cheminée

Missions diverses :

29 juin	Fêtes des promotions, escorte du cortège
1 ^{er} août	Fête nationale, sécurité feu
19 décembre	Cortège de l'Escalade, escorte du cortège

Activités de l'amicale de Dardagny :

9-10 mai	Vente de géraniums
24 mai	Caves ouvertes (sécurité parking + vente verres)
4 juin	Sécurité pour la course pédestre du canton
11-14 septembre	Voyage de l'amicale

<u>Comptes du groupement</u>	<u>Comptes 13</u>	<u>Budget 14</u>	<u>Comptes 14</u>
Visites médicales	300.00	960.00	1 620.00
FGSP, FSSP	1 480.00	1 500.00	1 503.00
Acquisition véhicules, matériel, équipements	7 734.85	23 270.00	35 768.34
Achat fournitures diverses	2 200.00	2 500.00	1 655.10
Entretien par tiers	0.00	0.00	0.00
Entretien matériel et mobilier	0.00	3 000.00	2 681.10
Cours et formation	9 387.30	6 280.00	7 578.90
Indemnités sapeurs-pompiers	19 050.00	21 150.00	20 450.00
Assurances indépendants	130.00	150.00	130.00
Assurances et impôts véhicules	987.25	4 200.00	1 183.90
Frais administratifs	670.20	500.00	973.00
SIS abonnements / concessions radios	7 626.20	8 000.00	6 777.90
Frais divers	2 689.10	1 000.00	3 625.00
Charges totales	52 254.90	72 510.00	83 946.24

Répartition des charges 2014 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (24,7%) :	Fr. 20'734.72
Dardagny (75,3%) :	Fr. 63'211.52
Total charges du groupement :	Fr. 83'946.24

SIS

La redevance annuelle payée au SIS s'élève à Fr. 19'035.--.



JEUNES SAPEURS POMPIERS

Le caporal Frédéric Gaillard a suivi l'école d'officier sapeurs-pompiers qui s'est déroulée du 31 mars au 10 mai 2014 ; ce dernier est nommé au grade de lieutenant par le Conseil d'Etat.

Suite à cela, les Etats-majors des deux compagnies de sapeurs-pompiers du Mandement, sont venus nous donner une présentation en séance intercommunale le 8 mai 2014 pour la création d'une école de jeunes sapeurs pompiers prévues dès 2015.

Elle s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont d'abord tous des bénévoles et auront pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction de sapeur-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

PROTECTION CIVILE

Un groupement intercommunal Meyrin / Mandement a été mis en place, celui-ci permet avec un coût relativement raisonnable de répondre aux lois fédérales. Il faut savoir que la confédération cherche à se dégager de la PC et à tout remettre sur les cantons, ce qui veut dire que les coûts ne manqueront pas d'augmenter pour les communes dans les années à venir. Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile, le Conseiller administratif de Meyrin M. Pierre-Alain Tschudi.

POLICE

Poste de police : Nous entretenons d'excellents contacts avec l'état-major du poste de police de Blandonnet, dont le Maréchal Philippe Rossel en maîtrise les rouages. Au cours d'entretiens réguliers, nous abordons tous les problèmes qui touchent notre commune et ensemble cherchons les meilleures solutions pour les régler.

Safety Management : Le conseil municipal a mandaté Park Management, entreprise de sécurité, pour effectuer une tournée sur la commune, 3 fois par semaine, les jeudi, vendredi, samedi et les veilles des jours fériés. A fin décembre 2013, les avis exprimés par la population russinoise sont très favorables. La commune de Russin n'a pas de police municipale.

GE-Veille : Soirée d'information sur la prévention des cambriolages – présentation du projet GE-Veille le jeudi 03 avril 2014 à la salle communale de Satigny. Le programme « GE-Veille » vise à impliquer de manière concrète l'ensemble des acteurs de la sécurité au sein d'un réseau ouvert aux habitants.

Garde-champêtre : M. Gérard Bétrisey assume depuis le 1^{er} janvier 2002 la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement. En 2012, M. Pierre Vuissoz remplace M. Richard Plan démis de ses fonctions.

Coût pour notre commune en 2014 : Fr. 902.20 + Fr 119.90 de commande de nouveaux carnets à souche

Médailles de chiens : Depuis cette année, la commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10.-- par médaille. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2014, la mairie a vendu 20 marques de contrôle pour chien (29 en 2013).

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le RER effectue actuellement 35 courses par jour ouvrable entre Genève et La Plaine et 8 courses entre Genève et Bellegarde. Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

TPG : L'exploitation des lignes X et X Satellites est assurée par les TPG. 13 courses journalières aller-retour La Plaine-Aully, 4 courses La Plaine-Russin, 12 courses La Plaine-Dardagny et 4 courses La Plaine-Russin-Dardagny durant les périodes scolaires. L'entreprise GLOBE, sous-traitant pour les bus est également mandatée pour les autres périodes (Proxibus et Télébus à la demande).

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût pour Russin en 2014 : Fr. 2'046.-- + Fr 500.— dans le cadre de la fête des vendanges.

Cartes journalières CFF : La commune de Satigny fournit aux habitants de notre commune des cartes journalières de transport pour Fr. 40.— par jour. La réservation concernant les russinois ne peut se faire que pendant les 10 jours précédant la date choisie.

PAROISSE PROTESTANTE

La paroisse protestante du Mandement a vécu le départ du pasteur Marc Gallopin qui a été ministre durant près de 20 ans. Il a été remplacé par le pasteur Nicolas Genecand à qui nous souhaitons la bienvenue.

LOISIRS

Fête des vendanges à Russin les 20 et 21 septembre 2014 / 52^{ème} Edition

Deux jours de fête, avec une météo bien ensoleillée.



Le parrain de la 52^{ème} édition de la Fête des vendanges fut Brigitte et Marco, les animateurs de l'équipe de ONE FM. Tous deux ont donné un ton chaleureux et convivial à la fête.

C'est sous la houlette de son nouveau Président, M. Christian Tièche, que cette fête populaire, considérée comme l'une des plus importantes de notre canton, s'est déroulée les 20 et 21 septembre.



Nouveau comité

Avec une météo bien ensoleillée, la Fête des vendanges de Russin a attiré, cette année, environ 40'000 personnes. Petits et grands, familles, connaisseurs ou amateurs, tous sont venus découvrir et apprécier les produits du terroir, dans une ambiance festive et chaleureuse. La fête s'est déroulée sans aucun incident.

Parmi les points forts, le cours d'introduction à la dégustation qui a fait un carton plein avec 110 places vendues sur internet avant la manifestation. Il a été suivi avec plaisir par tous les participants qui ont littéralement bu les paroles du chef sommelier, Vincent Debergé.

La nouvelle décoration du village et de la fête a également reçu bon accueil. Elle sera encore finalisée en 2015.

La formule du marché paysan et artisanal qui s'est tenu le samedi et le dimanche sur toute la route des Molards a remporté un franc succès.

Toutes les buvettes et les animations ont permis de combler nos hôtes avec des mets de qualités et issus du terroir, accompagnés des meilleurs vins du cru, ceci dans une ambiance, authentique et conviviale.

Le plus important est de relever l'engagement collectif de ceux qui font la fête des vendanges, bénévoles, membres des sociétés et du comité, responsables des buvettes, se sont à nouveau mobilisés et ils ont donné sans compter, pour permettre la réussite de cette édition. Qu'ils en soient encore une fois remerciés.

Cette manifestation contribue à entretenir un dialogue ville-campagne nécessaire à la meilleure compréhension de chacun.

Pour la 52^{ème} édition de la Fête des Vendanges, le soutien de la Mairie s'est élevé à hauteur de Fr 20'080.45. La mairie a offert la collation aux autorités après le cortège : Fr 658.60. La mairie paie également les factures de Transvoirie et du Noctambus : Fr 7'196.--.



FINANCES DE LA COMMUNE

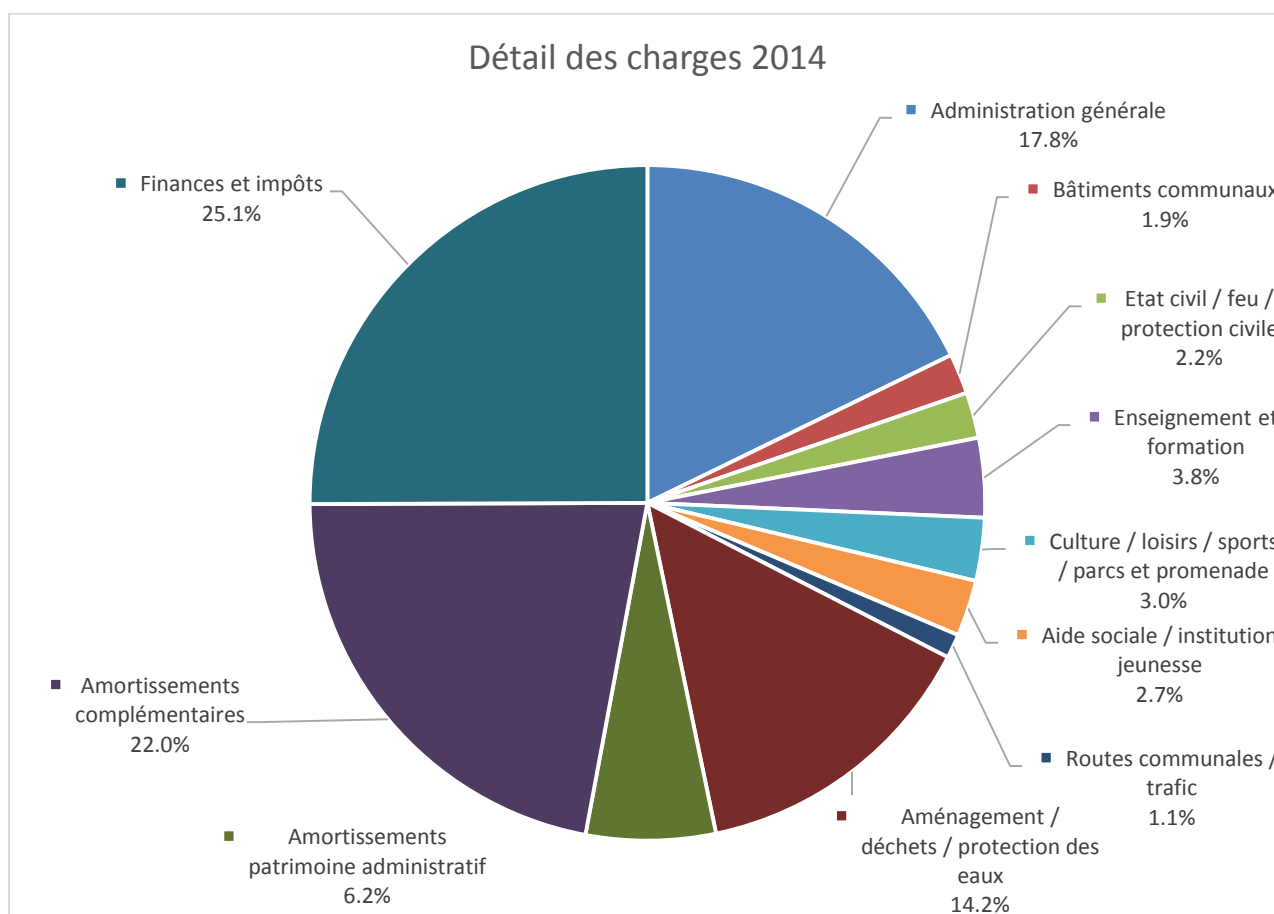
Les comptes de clôture 2014 se présentent ainsi :

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2014	
	chf	chf
Revenus		3'607'586
Charges courantes	1'675'618	
Amortissements du patrimoine administratif	144'726	
Amortissements complémentaires	513'553	
Boni	1'273'689	
Total	3'607'586	3'607'586

DETAIL DES CHARGES

	comptes 2014
	chf
Administration générale	415'204
Bâtiments communaux	45'001
Etat civil / feu / protection civile	51'017
Enseignement et formation	88'626
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	70'245
Aide sociale / institution jeunesse	62'859
Routes communales / trafic	26'834
Aménagement / déchets / protection des eaux	331'059
Amortissements patrimoine administratif	144'724
Amortissements complémentaires	513'553
Finances et impôts	584'774
Total	2'333'896



Suite à une situation financière plus favorable pour la commune, le conseil municipal a décidé de baisser son centime additionnel en 2012 de 51 à 42, puis à 40 en 2015.

Le détail des comptes se trouve à la fin de ce rapport.

FONDATION DE LA COMMUNE DE RUSSIN POUR LE LOGEMENT

Les membres du Conseil de fondation de la commune de Russin pour le logement, élus le 8 mars 2012, sont :

M. Alain Hutin	Président
M. Hubert Rossi	Vice-président
M. Rinaldo Amacker	Trésorier
Nommés par le conseil municipal	Mme Sylvie Desbaillet, MM. Olivier Favre et Pierre-Alain Wohlers
Elus par cooptation	MM. Guy Julini et Nicolas Yerly, membres.
Organe de contrôle	M. Eric Solèr

Nos immeubles situés du 333 - 347 route du Mandement sont gérés par la Régie Baezner depuis le 01.01.2010.

M. Alvaro Marques (100%) dont 20% pour la Fondation, concierge des immeubles de la Fondation du logement de la commune de Russin et 80% pour la commune. La mairie recevra le salaire du concierge (part de la Fondation) directement de la régie ceci dans un but de simplification du travail de gestion.

Travaux

Pas de travaux significatifs en 2014.

L'appartement de 5 pièces (ex M. et Mme Läng), n'a pas été reloué pour l'instant. D'importants travaux seront réalisés sur l'immeuble situé au 339-347, route du Mandement, dès l'autorisation reçue du Département.

L'entretien de nos immeubles est correctement assuré et la situation comptable est saine.

M. Hutin essaye toujours de contacter des privés pour acquérir des terrains dans le but d'éventuelles constructions de logements, malheureusement, en vain.

Epicerie de Russin

Il est important de préserver cette activité commerciale qui est bénéfique pour toute la population et surtout pour l'activité dans la commune. Les gérantes se donnent énormément de peine pour répondre à la demande de la clientèle.

Une enquête de satisfaction auprès de notre population a été réalisée. La satisfaction globale est positive, il ressort notamment de cette enquête que les articles proposés sont chers. La Fondation a proposé aux épicières les améliorations ou modifications envisageables à apporter.

Projet de rénovation de l'immeuble 339 à 347, route du Mandement

L'isolation de toute l'enveloppe (façade et toiture), rénovation intérieure des appartements, cuisine, salle de bains, installations électriques et revêtements vont être entrepris en 2015.

Sont prévus le remplacement du chauffage mazout par une chaudière au gaz et l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

Le dossier d'autorisation a été déposé en août 2014.

Après les travaux et particulièrement avec l'amélioration de l'enveloppe thermique, l'indice de dépense de chaleur (IDC) qui représente la quantité annuelle d'énergie consommée par le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, sera considérablement améliorée. Le confort et le coût des charges locatives bénéficieront aux locataires avant tout.

DIVERS

Décoration du sapin

Bravant les frimas de décembre les conseillers municipaux ont décoré le traditionnel arbre de Noël sur la place de la mairie. Les russinois ont eu grand plaisir à découvrir un arbre, qui selon les vœux de Monsieur le Maire, fut vêtu cette année, de rouge, dont les guirlandes scintillantes ornèrent et égayèrent le cœur du village.



Enchantement ou étonnement de Monsieur le Maire qui découvre les boules rouges !



Paré pour les Fêtes

Soupe populaire

Devenue tradition, la soupe populaire préparée par notre marmite, M. Yves Glatz et servie par les conseillers municipaux a remporté un bon succès le 29 novembre 2014, malgré le temps peu clément.

Vin communal

La vigne communale, louée à M. Blaise Desbaillet, a produit 2'600 kg de Chardonnay (vendanges 2013), livrés à la cave des Perrières. La mairie a encaissé Fr 975.--.

Autres divers

Des cours de Zumba sont organisés le lundi à la salle communale par Mme Gianna Carta.

Des cours de fitness-boxing sont organisés le mercredi à la salle communale par M. Luc Gerhauser.

Etrangers

Les étrangers ont obtenu en 2005, au niveau communal uniquement, le droit de voter, d'élire, de signer des initiatives et des référendums.

Fête des voisins

Comme chaque année, la mairie de Russin, met à votre disposition tables et bancs (à prendre devant le local voirie) pour cette fête traditionnelle.

Russinfo

Pas de journal communal « Russinfo » en 2014.

Fusion – analyse de rapprochement entre Dardagny et Russin

Une séance informelle entre les conseils municipaux de Russin et Dardagny a eu lieu le 5 novembre 2014.

Site internet

Un nouveau site internet a été repensé par la société Paf Munication, le site est enrichi et complété au fur et à mesure des renseignements reçus. Vous pouvez le consulter à : www.russin.ch.

Concours des fenêtres et balcons fleuris 2014

La commune de Russin a reçu le 3^{ème} prix du concours intercommunal dans la catégorie commune de 1 à 1'000 habitants.

Bénin -Partenariat

Une demande de partenariat entre la commune de Russin et la commune de Tchaourou en République du Bénin nous est parvenue. Sa demande a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales par la mise en place des activités génératrices de revenus, organisée en coopératives relative à la santé, à l'éducation, à la production agricole, etc.

A l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise.

Papyrus**Rapport :**

Pendant l'année 2014, les membres du comité de Papyrus ont prioritairement porté leurs efforts sur la réalisation de l'inventaire des archives de la commune. Cet inventaire a été transmis aux Archives de l'Etat de Genève, comme il se doit.

Avec l'aide financière de la mairie, nous avons réédité la plaquette « Essai sur les bistrots de Russin » parue en 2006 et épuisée depuis quelques mois.

Nous avons poursuivi notre travail concernant les « petits métiers ». Après les séances d'interview d'une vingtaine de Russinoises et Russinois nous avons démarré la rédaction des textes. Nous recherchons des photos et documents afin d'illustrer notre propos. Après la mise en page nous concrétiserons nos efforts en portant notre projet chez l'imprimeur.

Le fonds de groupe des Paysannes de Russin s'est enrichi de plusieurs documents intéressants. Il s'agit de photocopies qui nous ont été données par les Paysannes de Dardagny qui elles-mêmes, les avaient reçues du l'UCPG.

Nous avons également reçu l'autorisation de scanner et imprimer un petit livre écrit par Madame Gilberte Landréat. Son récit relate le début de sa vie et entre autre ses séjours à Russin pendant la guerre 39-45.

En cette fin d'année 2014, notre Groupe compte 91 membres cotisants et le Comité est formé de 7 membres.

Le comité se compose de

Mme Noëlle Vuadens	:	Présidente
M. Guy Julini	:	Vice-président
M. André Polier	:	Trésorier
M. Hubert Rossi	:	Secrétaire
Membres	:	Mme Sandrine Wohlers MM. Luc Desbaillet, Norbert Dufour

La mairie apporte son soutien à Papyrus en lui allouant une somme de Fr 300.— par année.

Un très grand bravo à ce merveilleux groupe dynamique toujours à la recherche de merveilleuses idées.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

AGIS

L'Association AGIS met en contact des personnes handicapées avec des personnes bénévoles pour du partage de loisirs.

Cases frigorifiques

La gestion du congélateur communal et des cases frigorifiques est assurée par la mairie.

Locaux communaux

Toute réservation d'un local communal doit faire l'objet d'une demande à la mairie.

Passeports et cartes d'identités

Les personnes domiciliées dans la commune ont la possibilité de commander leur carte d'identité à la Mairie. Pour ce faire, il convient de fournir une photo, de présenter le livret de famille (pour les genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les confédérés). Rappelons que la signature du titulaire de cette nouvelle carte et passeport est obligatoire dès l'âge de 7 ans et que jusqu'à l'âge de 18 ans, la signature d'un représentant légal est exigée.

Suite à l'acceptation de la biométrie, les passeports peuvent être obtenus auprès du Service des Passeports, route de Chancy à Onex.